

« Nous avons le plaisir de vous adresser la première lettre d'information sur les sites Natura 2000 de la vallée du Fangu dont le Parc Naturel Régional de Corse est l'animateur. S'il apparaît à tous que la biodiversité naturelle de ces sites offre une richesse exceptionnelle et représente un bien commun à conserver, il appartient aussi à chacun de nous de la préserver. »

Eric Guyon, chargé de mission Natura 2000  
DDTM de Haute Corse



Le Docob répertorie les **dispositifs financiers** visant à faciliter la **réalisation des objectifs** et soumet un cahier des charges encadrant les contrats.

Enfin, il définit les **procédures de suivi et d'évaluation** des actions proposées et l'état de conservation des sujets et habitats naturels. C'est l'animateur sous l'autorité du Président du Copil, qui est en charge du **suivi des fiches actions**. Il est le lien entre les différents acteurs des projets et exerce aussi un **rôle de veille** quant aux activités entreprises sur le territoire Natura 2000.

### Qu'est ce que Natura 2000 ?

Le **réseau européen** des sites Natura 2000 vise à préserver la **biodiversité** tout en valorisant les territoires. La gestion concertée des sites repose sur un réseau d'acteurs de terrain, et permet aux élus et usagers de s'impliquer pour la **préservation de leur patrimoine naturel**, en harmonie avec l'homme et ses activités. Natura 2000 s'appuie sur des **directives européennes**.

### Présentation du Filosorma

Sur le microrégion il existe 2 sites Natura 2000 :

Le site FR 9400577 « **Rivière et vallée du Fangu** » a été proposé en 1998 au titre de la directive « Habitat, faune, flore » (**ZSC**). Cette zone englobe une grande partie du bassin versant du Fangu dont les eaux abritent une **faune diversifiée**.

- étage littoral : plage de galets et delta : forêts alluviales, **amphibiens et reptiles** d'intérêt européen et des **plantes littorales endémiques rares**.

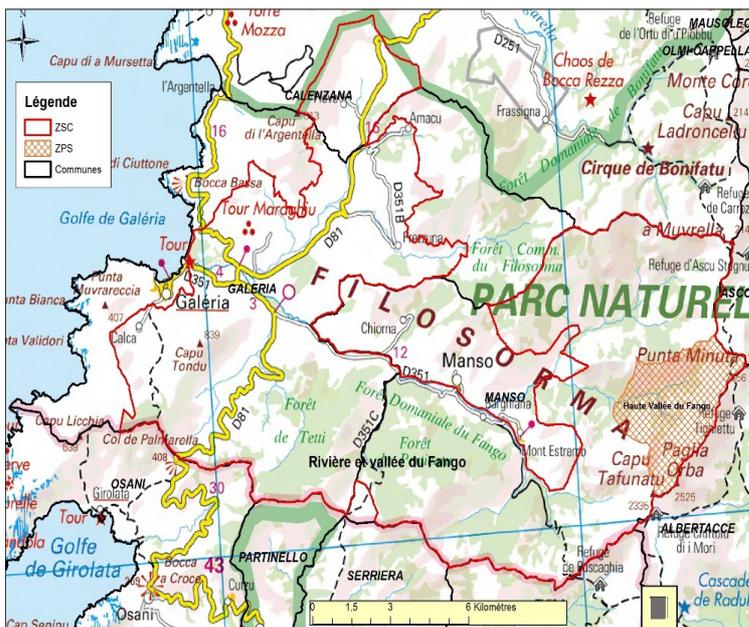
- étages méso- et supra-méditerranéens, une forêt de **chênes vert** d'intérêt international.

- l'étage montagnard, forêts de **pins laricio** et leurs cortèges d'**oiseaux endémiques**.

- les étages subalpins et alpins (altitude max de 2550 m)

La quasi-totalité des **reptiles et amphibiens** de Corse, plusieurs espèces de **chauves-souris**, la **truite macrostigma** (souche pure sur le bassin versant) ainsi que le **mouflon** de Corse sont présents sur le site.

Le site FR 9412004 « **Haute vallée du Fangu** » a été proposé au titre de la directive "oiseaux" en octobre 2003 (**ZPS**). Son enjeu prioritaire est le suivi et la protection du **gypaète barbu**.



### La mise en œuvre du réseau Natura 2000

Le **comité de pilotage** (Copil) est l'organe de concertation et de débat entre les divers acteurs du site. Il conduit et assure le suivi et l'application du **document d'objectifs** (Docob). Mis en place par le préfet, il regroupe les représentants des collectivités territoriales, des propriétaires et exploitants, des associations de protection de la nature, des organisations professionnelles agricoles ou forestières, les sociétés de chasse ou de pêche.

Le document d'objectif (Docob) du site propose une analyse du territoire en faisant un point sur l'état de conservation et la **localisation des habitats et espèces** qui ont conduit à sa création puis il répertorie les activités humaines présentes. Il définit ensuite des objectifs visant à pérenniser la **conservation** ou assurer la **restauration** des espèces et des habitats concernés tout en préservant les activités.

### L'évaluation des incidences Natura 2000

La gestion des sites natura 2000 permet la mise en œuvre de projets d'aménagements et d'activités, en s'assurant qu'ils soient **compatibles avec les objectifs de préservation**. Il s'agit d'anticiper pour préserver les sites de dommages significatifs. L'évaluation des incidences est une **étude préalable** des projets. Elle est encadrée par le code de l'environnement (art. L 414-4).

Trois listes répertorient les documents de planification, les programmes ou projets d'activités et les travaux ou manifestations soumis à évaluation des incidences Natura 2000. Les informations utiles et les outils d'aide à l'évaluation sont disponibles sur le sites des services de l'état en Haute-Corse :

<http://www.haute-corse.gouv.fr/biodiversite-natura-2000-r49.html>

## Un exemple de projet : La lutte contre les espèces invasives

Chacun connaît le **figuier de barbarie** ou la **griffe de sorcière**, deux espèces végétales sont très présentes sur le littoral. Il s'agit d'espèces invasives introduites en Corse il y a de nombreuses années. Le Conservatoire Botanique de Corse est très impliqué dans la lutte contre les espèces invasives. Le Docob propose une fiche action concernant **l'éradication de l'espèce *Carpobrotus edulis*** autrement dit la griffe de sorcière. Le Conservatoire Botanique révèle que l'espèce était absente de la plage de la Ricciniccia en 1995 et peu présente sur le parking de la tour en 2002. Dix ans plus tard, elle y occupe plusieurs centaines de mètres carrés. L'action en question concerne des parcelles privées situées dans le delta du Fangu. Le propriétaire s'est engagé à respecter un **cahier des charges strict** sous la surveillance de l'animateur du site. Si l'opération d'arrachage et de stockage

est ponctuelle, le suivi des parcelles lui, devra être régulier car la griffe de sorcière laisse dans le sol une importante progéniture pouvant subsister jusqu'à 10 ans. Le choix du lieu de stockage est important car la plante ne doit en aucun cas être en contact avec le sol afin qu'elle ne se repique pas et qu'elle sèche avant d'être brûlée. **Les travaux d'arrachage** ont été réalisés en avril 2013, un second passage a été effectué au **printemps 2014**.



## Sensibiliser les visiteurs de la vallée du Fangu

Vous les aurez sûrement vu pendant la période estivale : le long de la vallée du Fangu, à vélo ou à pied. Cet été, **deux éco-gardes** ont sillonné la vallée du Fangu à la rencontre des visiteurs.

### Leurs missions :

Accueillir et informer le public.  
**Valoriser la biodiversité** et faire de la sensibilisation à l'environnement.

Assurer la **surveillance** du site : connaître la fréquentation grâce à un comptage journalier précis.

**Faire respecter les règles et consignes de sécurité** et effectuer l'entretien du site.

Cette action a été financée à 40% par les communes de Manso et de Galeria, à 40% par les crédits Natura 2000 et 20% par le PNRC.

Il s'agit d'une première année teste en ce qui concerne la participation financière de Natura 2000 dans ce type d'action.



D'autres espèces invasives sont présentes sur le site Natura 2000 « Rivière et vallée du Fangu » : Le **figuier de barbarie**, le **flamboyant de Hyères (2)** et le **cotule pieds de Corbeau (3)**. Chaque habitant est acteur de son écosystème. Si vous avez chez vous des espèces invasives il est important de procéder si possible à leur **arrachage** !



Source : Internet

## Zoom sur ...

**Le gypaète barbu : L'Alto** : plus grand oiseau d'Europe ! Près de 3 mètres d'envergure, sa taille varie de 1,10 m à 1,50 m de la tête à la queue, pour un poids de 5 à 7 kg. Silhouette fine et élancée. Sa **queue est en forme de losange**. Les ailes se terminent par de longues plumes effilées. **Œil jaune cerclé de rouge**, une **barbichette autour du bec**... pas de doute, il s'agit du gypaète ! Cette **population est menacée**, et son **Risque d'extinction** est élevé. **Oiseau charognard**, il est le seul à ingère des os. **Son domaine vital est d'environ : 240 km<sup>2</sup>** Le gypaète **se reproduit en hiver**, pour une **ponte en janvier/février**, le petit prendra son **envol courant juillet**. Le gypaète est **sédentaire et vit en couple** qu'il forme à partir de l'âge de 6 ou 7 ans. Il donne en moyenne **1 jeune à l'envol tous les 3 ans!** **Pour en savoir plus et suivre en direct le vol** d'un jeune gypaète en Corse : [www.gypaete-corse.com](http://www.gypaete-corse.com)



Source : Internet

## Pour plus d'infos

### Calendrier :

- Un appel d'offre a été lancé pour la réalisation d'une étude technique concernant la création d'un sentier d'interprétation de la forêt et des mésanges à Piriù en 2015.

**Suivez l'actualité de Natura 2000**, sur la page **facebook** de la Réserve de biosphère de la vallée du Fangu.

Retrouvez toutes les informations sur les sites Natura 2000 du Filosorma en visitant les liens suivants :

ZSC : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9400577>

ZPS : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR9412004>

**Agissons développement durable** : pour ne plus recevoir la lettre d'information au format papier mais en version informatique, envoyez une demande à l'adresse suivante : [pauline.deniset@gmail.com](mailto:pauline.deniset@gmail.com)

